

Les marieuses

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE BAS DE TANTE VÉNÉRANDE

Le bas de tante Vénérande était célèbre dans le pays. Ce n'était pas non plus un bas comme un autre. Quand elle-même en parlait, et cela lui arrivait souvent, elle avait une façon de dire : « Mon bas, vous savez bien ? mon bas !... » qui signifiait beaucoup de choses.

Jusqu'à cinquante ans, elle travailla, voyagea, trafiqua, acheta, vendit, se levant tôt, se couchant tard, économe comme la fourmi pour mettre sa vieillesse à l'abri de la misère.

On lui demandait en riant :

— S'emplit-il, votre boursicot ?

Elle répondait avec un sourire malicieux :

— Lentement ! très lentement ! Les gens qui vont à pied ne marchent pas aussi vite que ceux qui roulent en voiture. Mais enfin il s'emplira, puisqu'il grossit.

Le jour qu'elle atteignit son demi-siècle, elle répéta la fameuse phrase :

« — Mon bas, vous savez ? mon bas !... »

Eh bien ! ajouta-t-elle joyeusement, il est plein !

— Ah bah !

— La preuve, c'est que je me retire des affaires. J'ai assez secoué la poussière des chemins. Je veux m'amuser un peu, après avoir peiné si longtemps !

Comment ! tante Vénérande allait-elle devenir folichonne, jeter son bonnet pardessus les moulins, gaspiller son argent et scandaliser le village ? C'est lorsqu'elle était vieille et même déjà un peu décrépite qu'elle songeait à rattraper les nuits perdues ! Ah ! la belle galante. Ne ferait-elle pas mieux de soigner ses rhumatismes, ses catarrhes, sa toux et ses autres infirmités ?

Ainsi s'exprimaient en chœur les deux neveux et la nièce de tante Vénérande, tous trois mariés, et qui poursuivirent à l'unisson :

— Venez plutôt chez nous, ma tante. Vous ne vous doutez pas vous-même de toutes les maladies que vous couvez. Nous vous bassinerons chaque soir votre lit, même en été ; tisanes, lavements, vous verrez, rien ne vous manquera.

Ils promettaient jusqu'à des lavements pour enjôler la richarde et conquérir le bas de laine ! Ce n'était pas de l'éloquence sacrée, cela : mais on ne pouvait dire plus ni mieux, et il faut approprier les arguments aux situations ainsi qu'aux personnes.

Tante Vénérande ne résista plus ; elle affectait une terrible peur de mourir bientôt, elle semblait par conséquent avoir été touchée au point sensible. Sans cette perspective assurée de clystères à discrétion, peut-être n'eût-elle pas cédé.

Elle s'attendrit, et, comme de juste, elle alla chez Prosper, l'ainé des neveux. Naturellement aussi, elle y emporta son précieux magot avec elle.

Un bas de femme est long, et il en contient, des jaunets ! Prosper, l'hôte heureux de tante Vénérande, ne cessait de rêver louis d'or et se forgeait là-des-

sus, pour l'avenir, une félicité sans pareille.

Mettez-vous à sa place ; ne vous seriez-vous pas considéré déjà comme héritier universel ?

Cinq ans, six ans, sept ans passèrent et tante Vénérande ne s'était pas encore servie une fois de l'irrigateur rafraîchissant, elle menaçait de durer autant qu'un pommier de Normandie.

Prosper commençait à trouver que l'héritage était bien long à venir ! Ce que la vieille célibataire avait mangé, sucé et bu était inconcevable. Elle trompait donc le monde ! Ce n'était pas honnête de sa part. Si elle avait au moins défilé de temps en temps son bas et lâché aux mains de Prosper quelques rutilantes piécettes, à la bonne heure ! il aurait pu patienter. Mais rien, jamais rien, ce n'est pas assez, ma tante !

Tante Vénérande feignait de ne pas entendre, ou bien répondait narquoisement, dans le style imagé des campagnards.

— C'est vrai, je me porte trop bien, j'en ai honte. Mais rassure-toi, je ressemble au feu qui va s'éteindre, je jette mes dernières lueurs.

Or, elle flambait toujours, et même plus brillamment, la mèche, je veux dire la santé de cette satanée parente. Ah ! si elle avait été pauvre, comme on vous l'aurait poussée dans la rue, et sans balai !

— Tenez, ma tante, expliqua Prosper au bout de la dixième année, je ne suis pas complimenteur, mais vous rajeunissez, sur ma parole ! Vous rajeunissez ! Mes soins et ceux de ma femme y sont pour quelque chose. Je m'en réjouis vivement, car je vous aime et je ne souhaite pas votre mort. Mais je me suis ruiné à vous refaire ainsi une seconde jeunesse ; soyez donc raisonnable, et allez vous faire héberger dix autres années chez mon frère Joseph.

— Ta demande est juste, mon neveu, confessa la tante. Je te remercie de tes soins dévoués. Adieu...

Et elle courut à la demeure de Joseph, le bas de laine bien serré dans son tablier de cotonnade bleue.

A soixante ans, on ne peut pas être bien loin de la mort, que diable ! Joseph, qui croyait voir arriver la fortune, accueillit sa tante à bras ouverts.

Cinq ans, six ans, sept ans s'écouleront... Mais voyez plus haut, car c'est la répétition exacte du chapitre précédent. Mêmes soins, parbleu ! mêmes bons résultats. A soixante dix ans, tante Vénérande était encore fraîche comme une rose, vaillante devant la souprière, vaillante devant la bouteille : vous auriez juré que l'âge augmentait sa santé.

Joseph fit comme son frère.

— Vous rajeunissez, ma tante. Sur ma parole ! vous rajeunissez... Mais voyez encore plus haut ; son discours ayant été tout pareil à celui de Prosper, je juge inutile de me répéter, car les histoires, il faut n'y mettre que juste ce qu'il faut, comme dans les sauces.

Conclusion : le trésor et la tante, celle-ci portant l'autre, se rendirent à la maison de la nièce Julie.

— Ah ! par exemple, s'écria la jeune femme (jeune ! sous entendu qu'elle ne l'était plus que relativement), ce n'est pas moi qui vous chasserai. Vous refuser un domicile, à votre âge ! Mon frère Joseph n'a pas eu honte ! Vous mourrez ici, ma tante. Je veux vous fermer les yeux, de ma main.

— Je te crois, Julie ! goguenarda la vieille tante, qui n'était pas dupe, allez ! de ces démonstrations. Aussi c'est toi, la meilleure de la famille, qui auras tout, ma petite, ma nièce, tout, ma fille chérie ; c'est toi qui auras tout.

Et Julie se frottait les mains, le cœur gonflé d'espérances dorées. Elle calculait mentalement combien d'années encore ou de mois la tante pouvait vivre. Elle se disait, et avec plus de raison que ses deux frères :

— A soixante dix ans, on n'est pas loin de la mort, que diable !... (Pour la troisième et dernière fois, voir ci-dessus).

Pour un chroniqueur, en vérité, c'est commode d'écrire une histoire comme celle-ci, où les scènes se suivent toutes, aussi semblables que les dizaines d'un chapelet. Sans un accident, elle durerait encore.

Par malheur, tante Vénérande, toujours gaillarde, descendait trop vite les escaliers ; elle fit une chute terrible et on la transporta, râlant, dans son lit.

— Avez-vous écrit votre testament, au moins ? interrogea la nièce, qui pensait déjà tenir le bas de laine.

Tante Vénérande ne répondit pas : mais elle avait conservé toute sa présence d'esprit, et elle riait, au nez de Julie, d'une manière vraiment méphistophélique.

Prosper et Joseph, tout de suite accourus, essayèrent de la faire parler : elle ne rit que plus fort en contemplant la mine effarée des deux frères.

Bref, même trépassée, elle garda sur les lèvres le pli de ce rictus prodigieusement moqueur.

Avez-vous deviné la malice ? On ne trouva ni bas de laine ni bas de coton : tante Vénérande ne laissait rien, le trésor était imaginaire.

Et voilà comment elle avait su se faire choyer et grassement nourrir pendant près de trente années, la vieille coquine.

Après tout, tant de neveux se jouent de la bonhomie de leurs oncles qu'une tante peut bien, en revanche, une fois par hasard, berner la crédulité de ses neveux.

AUGUSTE SAULIÈRE.

Les marieuses.

Il y a partout des femmes dont l'unique préoccupation est de faire des mariages. Le sentiment qui les pousse n'est pas seulement le désir de rendre heureux des gens qui leur sont souvent inconnus ; il y a dans leur manie un vague besoin d'agir, de se mettre en scène, de jouer le rôle d'une fée bienfaisante.

Il est vrai que dans les conditions où se trouve notre société, il est parfois nécessaire qu'on prête la main aux mariages. Les jeunes gens n'étant pas toujours reçus dans l'intimité des familles, ne peuvent voir les jeunes filles qu'à la promenade, ou dans des réunions plus ou moins banales. Pour les connaître, pour obtenir sur leur compte d'indispensables renseignements, il faut nécessairement un intermédiaire. Il est donc très heureux que des personnes obligeantes facilitent l'union de deux êtres qui peuvent se convenir, mais qui, sans leur aide, ne se rencontreraient jamais.

Mais les *marieuses* dont nous parlons plus haut ne scrutent pas le fond des choses, n'étudient ni les situations, ni les caractères; une convenance superficielle, un accord apparent leur suffit pour se mettre en campagne. Attachant leur amour-propre à entreprendre le plus grand nombre de mariages possible, elles ne peuvent voir un célibataire, quel que soit son âge, sans jeter sur lui un dévolu pour une des filles plus ou moins mûres qu'elles ont en réserve.

Sans se rendre compte que sa manie la rend partielle, la *marieuse* atténue ou dissimule les défauts, exagère les qualités. Elle ne voit qu'une chose: faire un mariage. Tant mieux s'il tourne bien, mais elle ne se donnera pas de repos avant d'avoir assisté au premier rang des amis à la fête, à la cérémonie qui unit deux êtres pour la vie. Les entrevues, les détails de tout genre lui causeront une délicieuse excitation; elle s'intéresse à tout, donne son avis pour la corbeille, son rôle la flatte et l'amuse.

Jeunes gens, évitez l'encombrante et pernicieuse entremise de ces comères, et mariez-vous sans elles.

On tsapé dé menistrè.

Quand l'est qu'on vâo fêrè vergogne à cauquon, sè faut bin veilli à cein qu'on fâ, et qu'on dit, po que cein ne sèyè pas vo qu'aussi l'affront.

Noutron menistrè, lo pe brav'homme qu'on pouèssè vairè, n'a rein tant dè goût po lè novallès mouèdès et surtot po lè tsapès nâovo, lè bugnes. L'âmè mî mettrè dâo tot vilhio, que l'est mî à se n'èse avoué. Ne lâi fâ rein que la couleu Jâo sin terâi on bocon su lo rodzo, âo que lo pâi sâi refregnu, porru que sè pouèssè couvri la tэта avoué, l'est tot cein qu'ein faut. Sarâi bin bon que lè grachâosès d'ora n'ausstont pas mé d'orgouet què li, kâ, na ma fâi, se compreigno que duè pernettès sè pouèssont reincontrâ sein s'épèclliâ dé rirè

ein vayeint lè ribans ein tortson et lè plionmès dè pudzenès que le s'abètsont su lâo bennès.

Se don noutron bravo menistrè n'est rein po dâo nâovo, sa fenna est tot lo contréro, et le lâi fâ lo trafi dè cein que ne s'équipè pas mî pè lo coustet.

On dzon qu'on outro menistrè étâi venu pè la tiura, la fenna âo noutro sè peinsâ: Eh bin atteind, stu iadzo, faut profitâ dè cein que l'est quie po fêrè vergogne à me n'homme; et âo moment iò cé qu'étâi ein vesita allâvè reparti, le preind lo vilhio tsapé qu'étâi peindu pè lo colidoo, et ein lo montreint âo menistrè qu'allâvè s'ein allâ, le lâi fâ:

— Ora, ditès mè vâi! n'est-te pas onna vergogne po on menistrè dè portâ onna coffiâ dè tsapé coumeint çosse. Vouâiti vâi cein! On lâi bail-lérâi pas pi on coup dè pi, kâ n'est bon què po lè z'écovirès et l'est tot âo plie s'on porrâi s'ein servi po épôâiri lè z'ozî pè lo tiurti.

Tandi que le débliottâvè cé chapitre, se n'homme sè tegnâi lo veintro dâo tant que recaffâvâ, tandi que l'altro menistrè, tot ébaubi, ne savâi pas què derè, kâ l'étâi son tsapé à li que noutra menistrè avâi prâi sein fêrè atteinchon, et que le lâi montrâvè...

Ora vo laissez à peinsâ l'affront dè la pourra dama quand le s'apèçut dè l'affêrè; assebin, rodze qu'on pavot, l'eût coâte d'allâ sè catsi dein son pâilo, tandi que lè dou menistrès sè tozont lè coûtès ein saillesseint et que recaffâvont adé dein la tserrâire.

Le dressage par l'électricité.

On a souvent proposé des moyens différents pour dompter les chevaux insoumis ou fougueux. Les uns s'exercent avec une brutalité qui fait souffrir l'animal; les autres n'ont pas produit des résultats satisfaisants. L'électricité se prêtant à des résultats multiples, il était naturel qu'on essayât d'un procédé nouveau.

Voici l'explication sommaire des expériences qui viennent d'être faites à Paris avec un plein succès.

Près du cocher ou sous son siège, près du cavalier ou dans les fontes de la selle, se trouve disposée une pile électrique dite pile sèche, où par conséquent aucune agitation du liquide n'est à craindre, et réduite à un très petit volume. Deux fils conducteurs partent de ces éléments, et suivent les guides pour se rattacher au mors.

Par une simple pression du pouce sans être obligé de faire un mouvement spécial, les contacts s'établissent et les courants électriques se

déchargent à travers le frein, dans la bouche de l'animal.

Celui-ci, étonné, surpris, éprouvant une sensation nouvelle, mais non douloureuse, par ce même mors contre lequel il veut lutter, se calme tout à coup et devient d'une docilité parfaite.

Des expériences ont été faites avec les chevaux les plus fougueux de la Société des omnibus de Paris, et elles ont été couronnées du succès le plus complet.

Il n'est pas nécessaire que la décharge électrique soit très forte et un faible courant suffit pour obtenir l'effet voulu.

On cadeau dè bounan.

Lè z'altro iadzo, quand vegnâi lo bounan, on sè conteintâvè d'atsetâ 'na tracasséri po lè z'einfants, et on four-râvè cein dein lâo chôquès âo lâo solâ que l'aviont met dèzo la tsemenâ. Ora, cein a bin tsandzi, kâ lè grantès dzeins ont prâi la mouda dè sè bailli oquie assebin, et la mâiti dâo teimps c'est dè l'ardzeint tsampâ vîa, que soveint fâ fauna po pâyi 'na detta, kâ clliâo que baillont dè bounan, n'ont pas ti la malice dè la fenna âo conseiller.

— Que bailli-vo dè bounan âo conseiller, lâi fâ on dzo onna vesena.

— Eh bin vouaïque, repond la conseillère, me n'homme fonmè dè clliâo cigarès dein dâi petites tiécès, qu'on lao dit dâi z'havanès, et dè teimps ein teimps ye lâi preigno duès dè clliâo cigarès, que metto dè côté, et quand yein é on ceint, lè remetto dein onna vilhie boâte, que recllioulo bin adrâi et lâi gardo cein po son bounan, que l'est tot conteint, et que cein m'espargnè adé cauquès centimes.

Un village modèle.

Le bourg du Broeck, situé à 11 kilomètres au nord d'Amsterdam, a porté la propreté hollandaise à des limites inouïes. Les rues, aux trottoirs dallés en fayence, pavées en briques, lavées et frottées soigneusement chaque jour, sont interdites aux animaux et aux voitures. Les maisons, généralement petites, sont lavées quotidiennement à l'intérieur et à l'extérieur; enfin, on interdit le passage de certaines rues aux étrangers, s'ils ne revêtent leurs chaussures de chaussures en feutre. C'est là que demeurent les plus riches négociants et les plus gros capitalistes hollandais.

« Beaucoup de gens, en Hollande, nous dit le journal *La Nature*, n'ont point un appartement aussi propre, aussi orné que celui où se prélassent les vaches de Broeck. Avant d'entrer,